

AÉROPORT DE LILLE SAS

Projet de modernisation

Aéroport Lille-Lesquin



Réunion publique – Présentation du bilan de la concertation
16 mars 2021



Christophe COULON,
Président du SMALIM



Aurélie PICQUE,
modératrice de la réunion

Déroulé de la réunion

- Introduction
- Présentation du bilan et des décisions
- Temps d'échanges avec le public
- Conclusion



Laurent DEMOLINS,
garant de la concertation

- **1. Veille au Droit à l'INFORMATION des citoyens.**
- **2. Veille au Droit à la PARTICIPATION des citoyens** dans le processus de décision de *projets d'envergure ayant un impact sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.*

TRANSPARENCE, SINCERITE, ARGUMENTATION
ENRICHIR, LÉGITIMER, DÉMOCRATISER LA DÉCISION

- **3. Désigne un GARANT de la CONCERTATION / projet Modernisation AdL.**
- **4. BILAN de la Concertation préalable / Déroulé et argumentation et propositions du public.**

- **1. Bilan du garant le 18 décembre 2020**
(<https://www.modernisons-aeroportdelille.fr>)
- **2. Demande par le MO d'un garant à la CNDP le 10 février 2021**
- **3. Bilan du MO le 17 février 2021 et décision du MO de poursuivre son projet**
- **4. Désignation du garant par la CNDP le 3 mars 2021**
laurent.demolins@garant-cndp.fr et laurentdemolins@yahoo.fr

- 1. Participer activement à la réduction des nuisances sonores**
- 2. Prendre toute disposition pour établir un lien régulier et de confiance avec les habitants directement concernés par les nuisances sonores**
- 3. Parfaitement relayer, au sein de la CCE, les attentes de la population en matière de lutte contre les nuisances sonores**
- 4. Maintenir la possibilité de poser de nouvelles questions**
- 5. Garantir jusqu'à l'enquête publique, via le site internet modernisons-aeroportdelille.fr, l'accès au déroulé de la concertation préalable .**
- 6. Actualiser l'avancée du projet et le suivi des engagements pris par le MO**
- 7. Assurer des rencontres en nombre suffisant avec les élus des collectivités territoriales concernées par le projet**

I. Le garant veille à ce que le public puisse :

- **1. Suivre facilement les étapes d'avancement du projet ;**
- **2. Participer, en particulier à l'approche des décisions clés prises par le MO ;**
- **3. Être régulièrement informés des décisions clés du MO.**

II. Le garant veille à l'application des engagements pris par le MO après la concertation préalable.



PRESENTATION DU BILAN ET DES DECISIONS D'AEROPORT DE LILLE

Rappel des objectifs et principales caractéristiques du projet



Les 3 objectifs du projet de modernisation



- Objectif 1

Adapter l'aéroport aux évolutions réglementaires



- Objectif 2

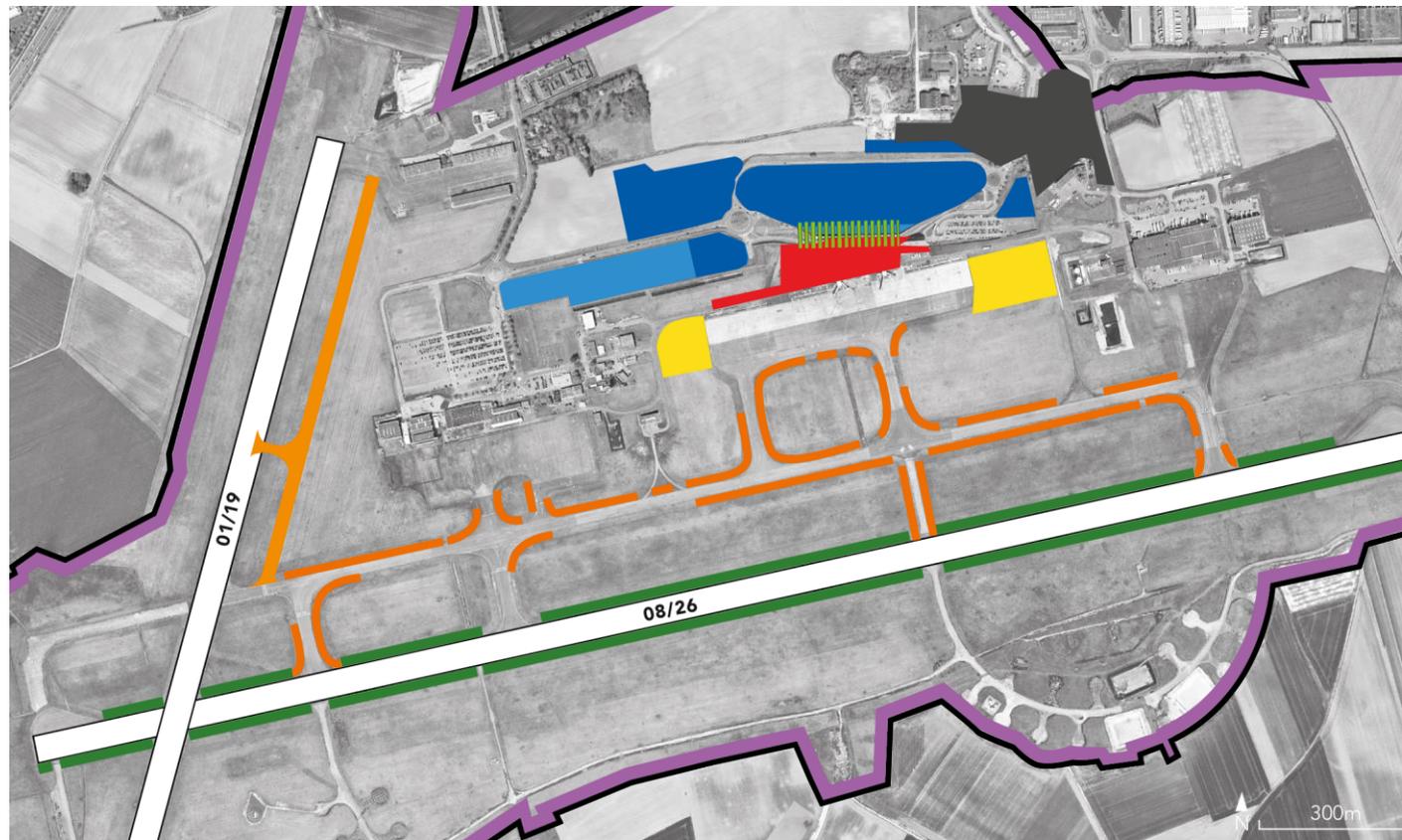
Améliorer les conditions d'accueil des passagers pour accompagner le développement de la région



- Objectif 3

Proposer des destinations adaptées aux besoins des habitants de la région et de la métropole

Les opérations envisagées

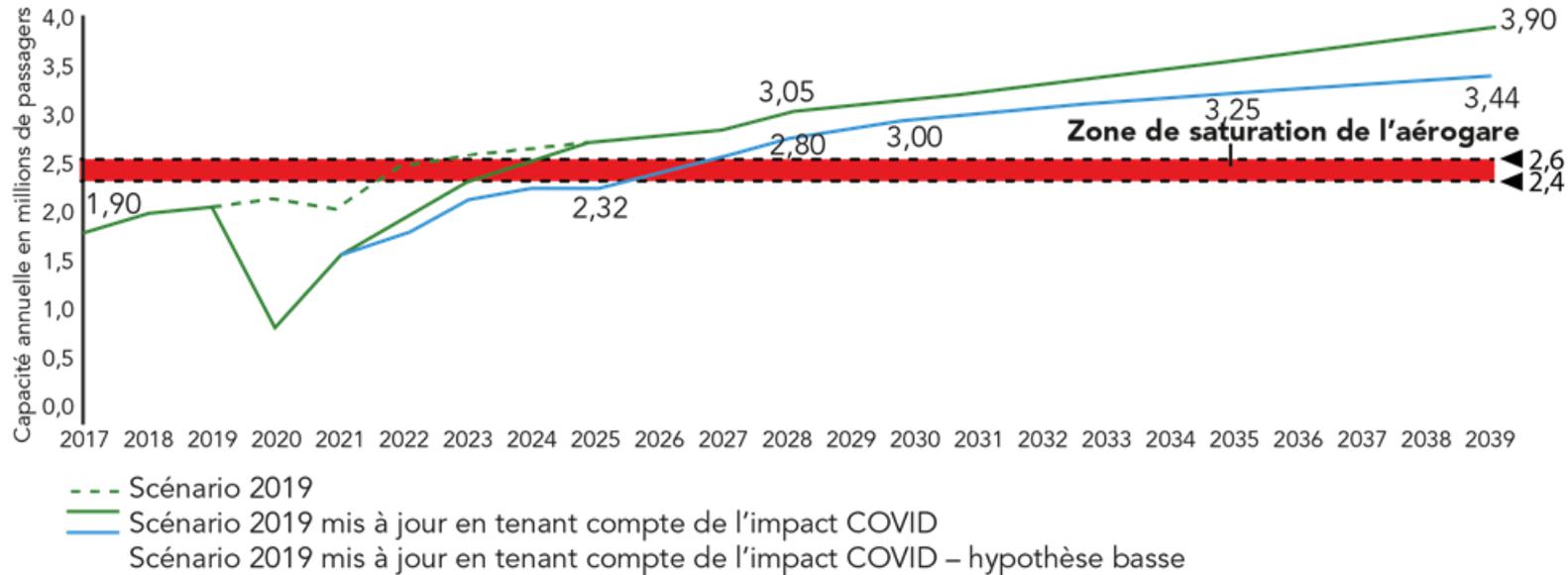


- Aérogare
- Parkings P1 et P2
- Piste principale et piste secondaire
- Emprise aéroportuaire
- Construction des accotements de la piste principale
- Construction d'un taxiway
- Elargissement des taxiways
- 🔊 Remplacement du système de monitoring bruit et trajectoires
- 🗑️ Construction d'un chemin de ronde
- 🗑️ Modification du système de tri et de contrôle des bagages de soute
- ||||| Déconstruction de la rampe d'accès
- Modernisation du terminal
- Parking avions
- Parkings véhicules
- ||||| Aménagement du parvis multimodal paysager
- Opportunités immobilières

FOCUS

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 SUR LES PRÉVISIONS DE TRAFIC AÉRIEN

Projection de trafic réalisées en tenant compte de l'impact COVID





Le coût et le financement

- Coût global estimatif : **100,9 M€ HT**
- Financement par Aéroport de Lille SAS, maître d'ouvrage du projet



L'avis de cadrage de l'Autorité environnementale (Ae)



- Cadrage préalable à l'étude d'impact, demandé par ADL
- Réponse de l'Ae reçue le 13 Janvier 2021
- Prise en compte de l'avis dans la poursuite des études techniques d'évaluation environnementale :
 - Etudes complémentaires à mener sur :
 - Les pollutions lumineuses
 - Les vibrations

Synthèse des contributions du public

Les constats de la nécessaire modernisation de l'aéroport

- Les opérations de mise aux **normes réglementaires** apparaissent nécessaires pour les participants
- Le besoin **d'améliorer l'accueil des passagers et de moderniser la structure aéroportuaire** est ressorti : « *je pense que la métropole mérite un vrai aéroport digne de ce nom* »
- L'aéroport a été reconnu à plusieurs reprises comme un **pôle d'attractivité du territoire** en tant que service public de transport et comme un **levier économique** pour la région
- Plusieurs participants souhaitent le **développement de nouvelles destinations** adaptées aux besoins des habitants des Hauts-de-France



Des objectifs identifiés mais aussi questionnés au regard de la crise

- Une **aérogare saturée**, conçue il y a 25 ans, qui n'a pas profité d'investissements majeurs depuis sa construction
 - Un **équipement vitrine de notre région**, structurant pour le territoire, au service des habitants, et qui se doit d'être modernisé
 - Des questionnements sur les **incidences de la crise sanitaire** sur les hypothèses de trafic
 - Des précisions demandées sur le **fret aérien et le low-cost**
- 



De nombreuses inquiétudes exprimées sur l'impact sonore

- Des **riverains inquiets** de l'impact sonore du projet
 - De nombreuses questions sur les **trajectoires**, les types d'aéronefs et les mesures proposées par le maître d'ouvrage
 - Des attentes fortes pour réduire les nuisances sonores
- 



La desserte de l'aéroport au cœur des contributions



- Une desserte en **transport en commun** jugée insuffisante
- Le constat d'une saturation des **axes routiers**
- Le souhait d'une amélioration des **circulations douces**



De nombreux échanges sur les autres impacts potentiels du projet

- La nécessité de **réduction des émissions carbone** de l'activité aéroportuaire
 - Des préoccupations concernant l'**artificialisation des sols**
 - Une vigilance sur la **qualité de l'air** de la métropole
 - Des **avantages socio-économiques** identifiés et attendus
- 

Des propositions concernant les aménagements

- Plusieurs **propositions d'aménagement** émises par le public :
 - Une salle de change PMR
 - Des espaces de jeux pour enfants
 - Des sites « planespotter »
 - L'amélioration des trajets depuis les parkings
 - L'insertion paysagère de l'aéroport
 - Limiter l'affichage de panneaux publicitaires
 - Articuler de manière équilibrée espaces commerciaux et flux passagers
- Des interrogations sur les **études d'opportunités immobilières**



Le souhait d'une poursuite de l'information et du dialogue

- Des modalités de concertation et une démarche volontaire appréciées
 - Attente des publics à être informés sur les suites du projet
- 

Les décisions d'Aéroport de Lille suite à la concertation

Sur les objectifs du projet

Décision d'Aéroport de Lille SAS suite à la concertation :

- ➔ **Le projet est maintenu dans ses finalités**
- ➔ **Un nouveau calendrier des travaux est pris en compte, pour un projet modulable selon le rythme de reprise du trafic.**

Sur l'impact sonore

Aéroport de Lille SAS poursuit les actions déjà prévues :

- Modulation acoustique et horaire de la redevance d'atterrissage depuis le 1^{er} janvier 2021
- Renouvellement et extension du système de mesure en 2022

Décision d'Aéroport de Lille SAS suite à la concertation :

- ➔ **Ne pas augmenter le nombre de vols de nuit d'ici 2039**
- ➔ **Intensifier le dialogue avec les riverains** (réunion le 27/1 + contribution active à la tenue de la CCE)
- ➔ **Proposer et questionner la DGAC sur toute mesure ou process contribuant à la réduction des nuisances sonores**

Sur la desserte de l'aéroport

Aéroport de Lille SAS poursuit les actions déjà prévues :

- Le projet vise à **atteindre 17% de part modale des transports en commun** en 2039 :
 - Augmentation de la fréquence de la navette vers le centre ville
 - Création d'une gare routière
- Deux **parcs à vélo abrités** de 100 places sont prévus dans le projet.

Décision d'Aéroport de Lille SAS suite à la concertation :

➔ Engager un travail :

- avec la Direction des transports de la Région pour créer des arrêts à l'aéroport sur les lignes Arc en Ciel Pévèle
- avec Hauts-de-France Mobilités pour intégrer la navette au réseau Pass Pass.

➔ Connecter l'aéroport aux mobilités douces :

- le réseau de pistes cyclables présentes sera maillé sur le parvis de l'aérogare.

Sur la réduction des émissions carbone

Aéroport de Lille SAS poursuit les actions déjà prévues :

- **Poursuite de la démarche « ERC »** (Eviter, Réduire, Compenser), confortée par l'avis de cadrage de l'Ae.
- **Prise en compte des documents de planification de réduction des gaz à effet de serre** dans la conduite de ses études.
- Poursuite de l'étude d'impact, dans le cadre de l'autorisation environnementale, qui comprend notamment :
 - La réalisation d'un bilan carbone du projet
 - Une étude en matière de qualité de l'air avec notamment la réalisation de deux campagnes de mesure de la qualité de l'air sur trente points de mesure et la modélisation de dispersion.

Le programme Airport Carbon Accreditation

Progression dans l'inscription des meilleurs standards bas-carbone pour un gestionnaire d'aéroport, avec la certification ACA 3+, dont l'obtention est visée en 2027:

- Certification HQE Bâtiments durables
- Etude du recours à la géothermie
- Conversion à l'électricité des équipements diesel pour l'alimentation des avions au sol (17 postes 400 hz)
- Bornes de recharge pour les véhicules électriques dans les parkings
- Augmentation de la part modale des transports en commun de 5 à 17%

Décision d'Aéroport de Lille SAS suite à la concertation :

- ➡ Examen de la possibilité d'augmenter le nombre de panneaux photovoltaïques sans artificialisation supplémentaire
- ➡ Travail avec les assistants en escale pour un parc de véhicules électriques
- ➡ Travail avec l'avitailleur sur les équipements hybrides et le projet Sustainable Aviation Fuel

Sur la réduction de l'artificialisation des sols

Aéroport de Lille SAS poursuit les actions prévues, notamment :

- Gestion différenciée des eaux de ruissellement pour le dégivrage des avions
- Réseau d'eaux pluviales équipé de séparateurs d'hydrocarbures, d'un bassin de rétention et d'un bassin d'infiltration
- Limitation puis suppression de l'usage des produits phytosanitaires
- Limitation de l'imperméabilisation des sols dans le projet :
 - L'aérogare sera réalisée sur 68% de surfaces déjà imperméabilisées
 - Des revêtements drainants pour le taxiway (10 569 m²) et le chemin de ronde (37 292 m²) sont étudiés

Décision d'Aéroport de Lille SAS suite à la concertation :

- ➔ **Une réduction des surfaces artificialisées de 9,2 hectares :**
- Non-réalisation du P7 tel qu'initialement prévu au projet : 6 Ha
 - Non-réalisation du projet immobilier : 3,2 Ha

Sur les aménagements proposés

Décision d'Aéroport de Lille SAS suite à la concertation :

- ➔ **Intégrer dans les prochaines phases d'étude l'examen de l'ensemble des propositions d'aménagement émises en concertation.**

Le souhait d'une poursuite de l'information et du dialogue

Décision d'Aéroport de Lille SAS suite à la concertation :

➔ Aéroport de Lille SAS a décidé de poursuivre l'information et le dialogue jusqu'à l'enquête publique :

- Deux réunions publiques seront organisées au 1^{er} semestre 2021 ;
- La CNDP a été saisie pour prolonger l'accompagnement du Maître d'ouvrage par le garant ;
- Le site internet et l'adresse mail du projet restent ouverts.

Des engagements salués par le garant

*« Les engagements qu'Aéroport de Lille a annoncé vouloir prendre pour améliorer son projet au regard des éléments recueillis lors de la concertation préalable témoignent à la fois de la **réussite du processus de concertation conduit par Aéroport de Lille SAS** et de **la volonté de ce dernier d'en tirer le meilleur.** »*

Rapport du garant, 18 décembre 2020

Les prochaines étapes en 2021

Les bilans du garant et du Maître d'ouvrage suite à la concertation seront joints aux dossiers de demande d'autorisation environnementale, qui comprendront l'étude d'impact environnementale du projet.

Cette étude d'impact sera soumise pour avis à l'Autorité environnementale (Ae) et aux collectivités et leurs groupements intéressés.

L'ensemble de ces pièces et avis, ainsi que le mémoire en réponse du maître d'ouvrage seront ensuite portés à la connaissance du public dans le cadre d'une procédure d'enquête publique. Le public pourra ainsi s'exprimer en toute connaissance de cause lors de l'enquête publique.

Les prochaines étapes en 2021

- **Printemps 2021** : Réunion publique
- **Juin / juillet 2021** : Dépôt de la demande de permis de construire et du dossier d'autorisation environnementale
- **Décembre 2021** : Enquête publique



ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Comment poser des questions sur Zoom ?

- Levez la main :
 - Cliquez sur « participants », en bas, dans la barre d'outils.
 - La liste des participants va apparaître sur la droite de l'écran
 - En bas de cette liste vous pourrez cliquer sur « Lever la main »
- Lorsque l'animatrice vous donne la parole, elle autorise l'activation de votre micro. Veillez à ce que votre micro soit activé.
- Vous pouvez alors vous exprimer à l'oral.
- Lorsque vous avez terminé votre intervention, veillez à couper votre micro.





CONCLUSION



Christophe COULON,
Président du SMALIM



Laurent DEMOLINS,
garant de la concertation